



## Règlement des Championnats de Bretagne 2018 CSO Club, et Hunter Amateur, Club CE de Carhaix, les 6, 7 et 8 mai 2018

### DISPOSITIONS GENERALES POUR LES 2 CHAMPIONNATS

Pas d'engagement sur le terrain.

Changement de cheval, ou de cavalier autorisé.

**Rappel fédéral** : cinq parcours par jour maximum par cavalier.

Dès l'arrivée sur le site, tout poney/cheval engagé ne peut être monté que par le ou les cavaliers avec lequel il est engagé dans les épreuves.

Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence de compétition Club 2018 au titre de la Bretagne pour participer aux Championnats. Les épreuves sont réservées aux cavaliers bretons et sont fermées aux cavaliers d'autres régions.

Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS et d'une licence compétition Club ne peuvent participer aux épreuves.

Un cavalier ne peut participer qu'à un Championnat individuel par discipline. Il peut cependant participer au Championnat CSO et au Championnat Hunter.

Un cavalier éliminé sur une des étapes du Championnat ne peut prétendre au podium du Championnat de Bretagne.

Tenue des cavaliers : tenue correcte exigée, les cavaliers sont libres de porter la tenue officielle FFE ou la tenue « officielle du club ».

Montant des engagements par épreuve – individuel : 16 € - équipe : 40 €. Sauf Hunter Amateur.

### RESERVATION DES BOXES DIRECTEMENT SUR FFE COMPET

### CHEVAUX ET PONEYS QUALIFIES

Tous chevaux et poneys munis d'un document d'identification, pucés, inscrits au SIF, et à jour de leurs vaccinations.

Tous chevaux et poneys de plus de 4 ans (un seul tour dans la journée pour équidés de 4 ans, 3 tours maxi/jour pour équidés de 5 ans et plus).



## CHAMPIONNATS CSO CLUB

Seront décernés les titres 2018 de :

- Champion de Bretagne CSO Club Elite
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 18 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 17 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 19 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 16 ans à 18 ans
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 15 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 15 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 14 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 2 équipes
- Champion de Bretagne CSO Club 3 équipes

### CAVALIERS QUALIFIES

#### **Cavaliers possédant une licence de compétition Club 2018 au titre de la Bretagne.**

Les limites d'âge s'appliquent à l'âge du cavalier dans l'année civile. Un cavalier de 18 ans dans l'année civile est un cavalier qui fête l'anniversaire de ses 18 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année considérée. Les sportifs prennent un an de plus chaque 1er janvier.

Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite participer au Championnat. A défaut de déclaration, sera retenue la performance la plus basse.

Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux, mais il devra déclarer à quel championnat il participe avant le début de la 1<sup>ère</sup> épreuve. A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.

#### Galops requis :

Club 3 : Galop 2 minimum, Club 2 : Galop 3 minimum, Club 1 : Galop 4 minimum,

Club Elite : Galop 6 minimum.

Si les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant le galop requis, il existe cependant des restrictions de participations aux différents championnats. (Cf ci-dessous).



## **DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS CSO CLUB 3, CLUB 2 ET CLUB 1**

Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 9 avril 2018, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club2, et/ou Club1, et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 9 avril 2018, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 1** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 9 avril 2018, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club élite.

**1<sup>ère</sup> étape** : GP Barème A à temps différé.

Dimanche 6 mai. Ordre de départ = ordre du programme.

**2<sup>ème</sup> étape** : GP Barème A à temps différé.

Mardi 8 mai. Ordre de départ = ordre du programme

Le terrain d'honneur est prioritaire. Les demandes d'aménagement d'ordre de passage de la piste B devront obligatoirement être demandées au jury avant le départ de l'épreuve.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1<sup>ère</sup> étape peuvent repartir dans la 2<sup>ème</sup> étape. Les éliminés ou abandons dans la 1<sup>ère</sup> et/ou la 2<sup>ème</sup> étape se verront attribuer le score de dernier couple dans l'étape en question, plus 20 points avec le double du temps accordé.

Chaque étape fera l'objet d'une remise des prix (10 premiers classés) à l'issue de l'épreuve.

### **Classement final** :

Le classement du championnat est établi en totalisant les points de pénalités et les temps des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2<sup>ème</sup> étape départage les ex-aequo.

Sera déclaré Champion de Bretagne, le **couple cavalier/cheval** totalisant le moins de points, et le temps le plus rapide à l'issue des 2 étapes.

## **DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS CSO CLUB ELITE**

**1<sup>ère</sup> étape** : GP Barème A à temps différé.

Dimanche 6 mai. Ordre de départ = ordre du programme

**2<sup>ème</sup> étape** : GP Barème A au chrono + barrage au chrono.

Mardi 8 mai. Ordre de départ = ordre du programme



Le terrain d'honneur est prioritaire. Les demandes d'aménagement d'ordre de passage de la piste B devront obligatoirement être demandées au jury avant le départ de l'épreuve.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1<sup>ère</sup> étape peuvent repartir dans la 2<sup>ème</sup> étape. Chaque étape fera l'objet d'une remise des prix (10 premiers classés) à l'issue de l'épreuve.

### **Classement final :**

A l'issue de chaque étape, des points seront attribués à tous les cavaliers partants, sauf éliminés et abandons :

1<sup>er</sup> : nombre de partants +1 point

2<sup>ème</sup> : nombre de partants – 1 point

3<sup>ème</sup> : nombre de partants – 2 points

Le classement du Championnat est établi en totalisant les points de chaque cavalier à l'issue des 2 étapes.

Sera déclaré Champion de Bretagne, le **couple cavalier/cheval** totalisant le plus de points.

En cas d'égalité, le classement de la finale départagera les cavaliers.

## **CHAMPIONNAT DE BRETAGNE CSO CLUB 2 EQUIPES**

Lundi 7 mai. Engagement via le site de la FFE.

Deux équipes de 3 ou 4 par club, avec toutes les licences étant prises dans le même club.

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 2, CSO Club 3 et Hunter Club, mais ne peuvent prétendre à un titre en Championnat CSO Club 1, ou Club Elite.

Barème de l'épreuve : GP au barème A à temps différé

Déroulement de l'épreuve : 3 premiers de chaque équipe à suivre, puis tous les jokers, dans l'ordre du programme.

## **CHAMPIONNAT DE BRETAGNE CSO CLUB 3 EQUIPES**

Lundi 7 mai. Engagement via le site de la FFE.

Deux équipes de 3 ou 4 par club, avec toutes les licences étant prises dans le même club.

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 3 et Hunter Club 3 ou Hunter Club 2, mais ne peuvent prétendre à un titre en Championnat CSO Club 2, CSO Club 1, CSO Club Elite, ou Hunter Club 1.

Barème de l'épreuve : GP au barème A à temps différé

Déroulement de l'épreuve : 3 premiers de chaque équipe à suivre, puis tous les jokers, dans l'ordre du programme.



## CHAMPIONNATS HUNTER CLUB

Lundi 7 mai.

Seront décernés les titres 2018 de :

- Champion de Bretagne Hunter Club 1, 18 ans et +
- Champion de Bretagne Hunter Club 1, 17 ans et -
- Champion de Bretagne Hunter Club 2, 16 ans et +
- Champion de Bretagne Hunter Club 2, 15 ans et -
- Champion de Bretagne Hunter Club 3

NB : C'est l'année de naissance du cavalier qui est prise en compte, cf FFE SIF.

### CAVALIERS QUALIFIES

Cavaliers possédant une licence de compétition Club 2018 au titre de la Bretagne.

Le Championnat Club peut être couru avec un cheval différent en FI et en Mixte.

Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite participer au championnat. A défaut, sera retenue sa performance la plus basse.

Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux, mais il devra déclarer à quel championnat il participe avant le début de la 1<sup>ère</sup> épreuve. A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.

#### Galops requis :

Club 2 et Club 3 : Galop 3 minimum et Galop 6 maximum (Club2), Galop 5 maximum (Club3)

Club 1 : Galop 4 minimum

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 9 avril 2018, 2 classements dans le premier quart en Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 9 avril 2018, 2 classements dans le premier quart en Club 2, Club 1 et/ou Club Elite

### DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS HUNTER CLUB

Chaque Championnat se déroule en 2 étapes : figures imposées et Mixte.

**1<sup>ère</sup> étape** : Figures Imposées.

Ordre de départ = ordre du programme.

**2<sup>ème</sup> étape** : Mixte.

Ordre de départ = ordre du programme



## **CLASSEMENT FINAL**

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur sera celui qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note Attitude/Equilibre de l'épreuve Mixte départagera les ex-aequo.

S'il y a encore égalité, c'est la note cavalier de l'épreuve Mixte qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note des tracés.

## **CHAMPIONNATS HUNTER AMATEUR**

Lundi 7 mai

Seront décernés les titres 2018 de :

- Champion de Bretagne Hunter Amateur 1
- Champion de Bretagne Hunter Amateur 2

Montant des engagements par épreuve - individuel: 20 €

### **CAVALIERS QUALIFIES :**

Ces épreuves sont réservées aux cavaliers titulaires d'une licence Amateur et/ou club.

Seuls les cavaliers titulaires d'une licence Amateur prise au titre de Bretagne peuvent prétendre aux podiums.

Tous les cavaliers ayant engagé plusieurs chevaux devront indiquer avant le début des épreuves le Championnat qu'ils courent et avec quel cheval. A défaut sera retenue leur performance la plus basse, et le championnat le plus élevé.

Un cavalier ne pourra pas avoir plusieurs chevaux sur le podium.

### **CHEVAUX QUALIFIES :**

Pour tous chevaux de 5 ans et +, 4 chevaux différents par cavalier dans chaque épreuve.

### **DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS HUNTER AMATEUR :**

Chaque Championnat se déroule en 2 étapes : figures imposées et Mixte.

**1<sup>ère</sup> étape** : Figures Imposées.

Ordre de départ = ordre du programme.

**2<sup>ème</sup> étape** : Mixte.

Ordre de départ = ordre du programme



### CLASSEMENT FINAL

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur est le couple qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note Attitude/Equilibre de l'épreuve Mixte départagera les ex-aequo.

S'il y a encore égalité, c'est la note cavalier de l'épreuve Mixte qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note des tracés.

## CHALLENGE HORSE BREED TROMELIN NUTRITION DU MEILLEUR CLUB

Ne peuvent participer à ce Challenge que les Clubs ayant effectué au moins 12 engagements sur les Championnats.

A l'issue de chaque épreuve de CSO Club et de Hunter Club, des points seront attribués à tous les cavaliers classés :

1<sup>er</sup> : nombre de classés +1 point

2<sup>ème</sup> : nombre de classés – 1 point

3<sup>ème</sup> : nombre de classés – 2 points, etc...

Ces points seront attribués aux Clubs où ces cavaliers sont licenciés.

Le total des points de chaque Club sera divisé par le nombre total d'engagements effectués par ce même Club lors des 3 jours de Championnats.

Le meilleur Club sera celui totalisant le plus de points après cette péréquation.

Les 3 meilleurs Clubs seront récompensés :

1<sup>er</sup>, 500 kg d'aliments

2<sup>ème</sup>, 300 kg d'aliments

3<sup>ème</sup>, 200 kg d'aliments

